

Paris, le 22 janvier 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutuelle Générale lance Esprit Collectif Initial, une nouvelle offre TPE compatible avec les dispositions de l'ANI

Début janvier 2014, La Mutuelle Générale a lancé une nouvelle offre santé destinée à répondre aux critères imposés par l'Accord National Interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi (ANI). La Mutuelle Générale réaffirme ainsi sa capacité d'anticipation et d'adaptation aux besoins des entreprises dans un contexte de forte mutation du marché.

Esprit Collectif Initial, une offre santé d'entrée de gamme enrichie

Esprit Collectif Initial est une complémentaire santé d'entrée de gamme qui vient compléter l'offre Santé et Prévoyance d'ores et déjà proposée aux professionnels et TPE par La Mutuelle Générale.

Elle permet aux entreprises qui souhaitent anticiper la future législation d'offrir à leurs salariés une couverture santé collective qui répond aux exigences du **socle de base de l'ANI**.

Distribuée dans l'ensemble des 107 agences du réseau, Esprit Collectif Initial est une **solution simple et performante** qui, au-delà de la prise en charge des **garanties santé essentielles**, propose des **services d'assistance** : une aide-ménagère à domicile en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation, l'école et la garde à domicile pour un enfant immobilisé à la maison ou encore un second avis médical à distance en cas de coup dur à l'étranger.

La Mutuelle Générale, une référence sur le marché de la protection sociale d'entreprise

Acteur de poids sur le **marché de l'assurance collective**, La Mutuelle Générale dispose d'une expertise reconnue par les plus grandes entreprises comme par les PME et TPE. En 2012, le chiffre d'affaires généré par les contrats d'entreprise en santé et prévoyance s'est ainsi élevé à 378,4 millions d'euros. Par ailleurs, elle a obtenu la certification ISO 9001 pour la gestion de l'ensemble des contrats collectifs, gage supplémentaire de la qualité de l'offre et des services destinés aux professionnels.

A propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,4 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et France Telecom depuis plus de 65 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents.

Contacts presse :

Céline Vignolles – 01 45 59 84 71 – cvignolles@lamutuellegenerale.fr

Emilie Fuchs – 01 41 34 08 97 - emilie.fuchs@partiesprenantes.com